



CC Sud-Hérault (Siren : 200042653)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Puisserguier
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Noël BADENAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 allée du Languedoc
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34620 PUISSESGUIER
Téléphone	
Fax	
Courriel	accueil@cc-canal-lirou.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 729
-----------------------------	--------

Densité moyenne	56,43
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Assignan (213400153)	172
34	Babeau-Bouldoux (213400211)	299
34	Capestang (213400526)	3 219
34	Cazedarnes (213400658)	586
34	Cébazan (213400708)	589
34	Cessenon-sur-Orb (213400740)	2 200
34	Creissan (213400898)	1 373
34	Cruzy (213400922)	1 015
34	Montels (213401672)	246
34	Montouliers (213401706)	253
34	Pierrerue (213402019)	295
34	Poilhes (213402068)	573
34	Prades-sur-Vernazobre (213402183)	305
34	Puisserguier (213402258)	2 894
34	Quarante (213402266)	1 704
34	Saint-Chinian (213402456)	1 847
34	Villespassans (213403397)	159

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Mise en place et gestion d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) : - contrôles techniques des systèmes d'assainissement non collectif neufs, existants ou réhabilités tels que définis par les arrêtés du 6 mai 1996 - mise en oeuvre de programmes de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, et valorisation des déchets des ménages et assimilés</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés</i> - Autres actions environnementales <i>- Mise en place et gestion d'un service de nettoyage communautaire mécanique (balayeuse) - Aménagements paysagers : entretien des stades - Mise en oeuvre du contrat de rivière : coordination, animation, information, facilitation et conseil dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations de la préservation et de la gestion des zones humides, dans le bassin versant Orb et Libron - Aménagement des berges du Vernazobres</i>
Sanitaires et social - Activités sanitaires

- service de fourrière animale
- Action sociale
- Politique socio-éducative d'intérêt communautaire pour l'enfance et la jeunesse - Relais de service public
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire <i>Aménagement, entretien et gestion de zone d'activité portuaire d'intérêt communautaire</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions immatérielles de développement économique et mise en place d'opérations d'aide au développement économique (études, conseils, animations)</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire. Mise en place d'une programmation patrimoniale annuelle. Cette programmation est définie par le bureau et se caractérise par sa capacité à mobiliser des moyens et des partenariats qui dépassent la compétence d'une seule commune</i>
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Politique culturelle et de loisirs : - action de partenariat et soutien aux associations culturelles, sociales, de loisirs en lien avec les politiques communautaires - mise en place d'une programmation culturelle et patrimoniale annuelle. Cette programmation est définie par le bureau et se caractérise par sa capacité à mobiliser des moyens et des partenariats qui dépassent la compétence d'une seule commune - études et diagnostic pour répondre à l'évolution des besoins de la population communautaire en matière culturelle et de loisirs</i>
- Activités sportives <i>Politique sportive : - études et diagnostic pour répondre à l'évolution des besoins de la population communautaire en matière sportive</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Schéma de cohérence territoriale</i>
- Schéma de secteur <i>Schéma de secteur</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>Développement touristique - Contribution à la mise en valeur du patrimoine liée à une valorisation touristique et aux compétences définies dans le cadre de la politique touristique communautaire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social <i>Politique du logement social d'intérêt communautaire</i>

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Infrastructures

- Eclairage public

Gestion de l'énergie des compteurs du service de l'éclairage public, gestion courante et dépannage et entretien, rénovation et mise en conformité des points lumineux sur l'ensemble du territoire. Les opérations d'extension restent de la compétence des communes qui n'adhèrent à aucun syndicat d'électrification rurale. Les maires des communes concernées continuent d'exercer seuls les pouvoirs de police qu'ils détiennent de par la loi, nonobstant ce transfert de compétence.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Création et gestion d'un système d'information géographique du territoire communautaire, mise en place du dispositif de suivi du S.I.G. communautaire

- Autres

Etudes et aménagement rural à l'échelon communautaire. Création et gestion d'un système d'information géographique du territoire communautaire.

Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Soutien aux actions d'intérêt communautaire de maîtrise de la demande d'énergie

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
34	SM Déchets Ouest Biterrois (253403141)	SM fermé	73 778
34	Centre de formation des maires et élus locaux (253401459)	SM ouvert	979 819
34	SM du pays Haut-Languedoc et Vignobles (253403554)	SM ouvert	77 344
34	SM du schéma de cohérence territoriale du Biterrois (253403455)	SM fermé	269 113

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)